

Une gestion intégrée des ressources et du territoire

Une solution à préconiser pour une
harmonisation réussie entre les
utilisateurs de la forêt

BILAN DE LA
SAISON
2022-2023

À PROPOS

Rôle des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)

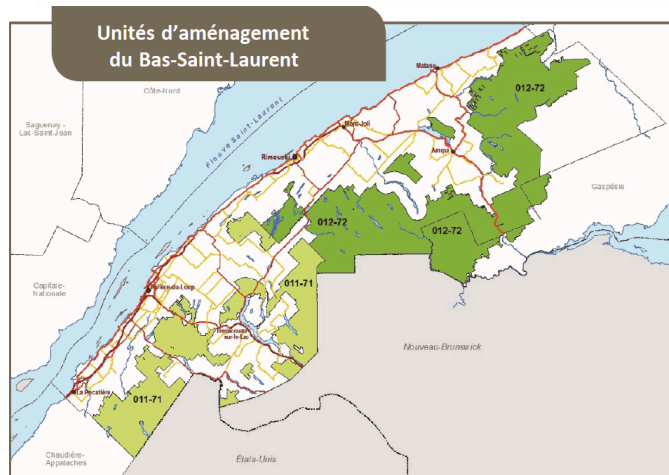
Les TLGIRT ont été mises en place en 2010 afin d'assurer la prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes concernés par les activités d'aménagement en territoire forestier public. Ces tables sont un lieu d'échanges et d'information pour le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et les acteurs du milieu local concernés par les activités d'aménagement forestier. Les travaux de ces tables contribuent à la planification et à la mise en œuvre de l'aménagement forestier intégré. Les TLGIRT proposent un ensemble d'enjeux et des solutions d'aménagement durable des forêts en plus de convenir de mesures d'harmonisation en lien avec la planification forestière. En savoir plus : tgirt.crdbsl.org

Rôle du MRNF

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier prévoit que le MRNF élabore un plan d'aménagement forestier intégré tactique et opérationnel pour chacune des unités d'aménagement (UA), en collaboration avec les TLGIRT. Les TLGIRT constituent un élément central du régime forestier.

La forêt publique du Bas-Saint-Laurent

Le vaste territoire forestier du Bas-Saint-Laurent couvre plus de 1,9 million d'hectares composés de forêts d'essences variées (sapin, épinette, érable, bouleau, peuplier, thuya). La forêt publique occupe environ 55 % de la forêt de la région. Le territoire forestier public comprend deux UA, soit l'UA 011-71 et l'UA 012-72, qui représentent une superficie d'environ 936 000 ha.



DEUX ESPACES D'ÉCHANGES

Une **table locale** pour chacune des deux UA avec prise de décision où le principe de consensus s'applique. Un quorum est requis.

Groupes d'intérêt présents aux TLGIRT

- Acériculture et produits
- Municipalités régionales de forestiers non-ligneux (PFNL) comté (MRC)
- Communautés autochtones
- Récréation et villégiature
- Entreprises en travaux forestiers
- Bénéficiaires de garantie d'approvisionnement
- Environnement et eau
- Chasseurs, pêcheurs et piégeurs
- Territoire faunique

Les enjeux retenus par les TLGIRT

Maintien de la qualité des habitats fauniques (original, martre, petits gibiers, cerf de virginie)

Protection de l'eau et des sols

Protection des espèces précaires et de l'habitat du caribou

Valorisation du potentiel acéricole et des PFNL

Intégration des enjeux écologiques dans la planification forestière (structure d'âge, connectivité, bois mort, structure interne, composition végétale, organisation spatiale, milieux humides et riverains)

Réduction des coûts d'approvisionnement en matière ligneuse

Maintien de l'effort d'aménagement forestier et d'approvisionnement en feuillus durs

Maintien du lien historique des territoires d'approvisionnement

Les TLGIRT sont coordonnées par le **Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD)** en trois volets :

1. Animation, préparation des rencontres et rédaction des comptes rendus.
2. Acquisition de connaissances (projets de recherche).
3. Consultations publiques pour recueillir les préoccupations sur les Plans d'aménagement forestier intégrés opérationnels et tactiques, ainsi que les autres sujets de planification forestière.

COUP D'ŒIL SUR LES ACTIVITÉS DES TLGIRT POUR 2022-2023



Rencontres des TLGIRT (volet animation)

10 rencontres en tables locales sur l'ensemble de la région

- Présentation, suivi et retour des commentaires sur le plan d'aménagement forestier intégré et opérationnel (PAFIO).
- Plan spécial de récupération des peuplements affectés par la TBE.
- Mise à jour des fiches enjeu-solution.
- Sujets environnementaux : connectivité des forêts, aires protégées.
- Plan d'action pour limiter les interactions entre les motoneiges et les orignaux.
- Présentation du Bureau de mise en marché des Bois.
- Certification FSC.
- Deux règlements de différends.
- Sondage de satisfaction du fonctionnement des TGIRT.

1 rencontre régionale

- Indice de connectivité hydrosédimentaire intégrant les AEC à l'échelle des bassins-versants.
- La biomasse forestière par et pour ici.
- Le climat et la biodiversité : une forêt de problèmes ou une forêt de possibilités ?
- Évaluation des composants d'habitat dans les ravages de Cerf de Virginie du Bas-Saint-Laurent.
- Pour un contexte d'affaire favorisant la construction écologique et durable.

1 visite terrain dans la ZEC Casault

- Peuplement affecté par la tordeuse des bourgeons de l'épinette.
- Territoire d'intérêt de la rivière Causapsal.
- Ponceau réalisés selon les normes du RADF.
- Passe migratoire au lac huit-Milles
- Débarcadère au Lac Casault.

Projets de recherche (volet acquisition de connaissances)

2 projets en cours

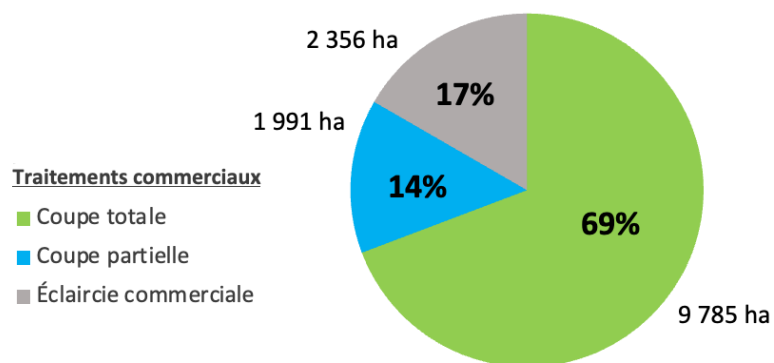
- Évaluation des composants d'habitat dans les ravages de cerf de Virginie.
- Projet d'identification de refuges thermiques au Bas-Saint-Laurent.

Les rapports de recherche des années précédentes sont disponibles sur le site web, dans la section documentation : <https://tgirt.crdbsl.org/documentation>

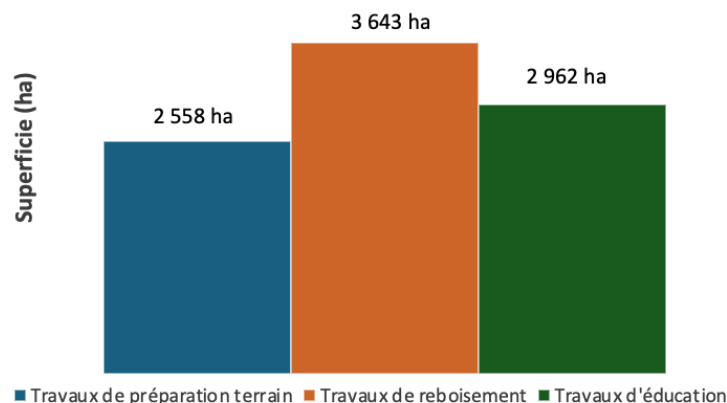
Des comités pour prendre en compte les enjeux régionaux

- Le potentiel acéricole
- Les compartiments d'organisation spatiale
- La restauration de l'habitat du caribou de la Gaspésie
- La connectivité
- La voirie forestière

Répartition de la superficie des traitements sylvicoles commerciaux pour la saison 2022-2023



Répartition de la superficie des traitements sylvicoles non commerciaux pour la saison 2022-2023



- Pour la saison 2022-2023, une somme de 18,36 M\$ a été investie en traitements sylvicoles commerciaux et non commerciaux par le MRNF dans les deux UA de la région.
- Pour la saison 2022-2023, une somme de 3,81 M\$ a été investie en travaux de voirie pour les chemins multiusages par différents programmes du MRNF dans les deux UA de la région.

Le fonctionnement des TLGIRT est assuré par le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) du MRNF. Pour la saison 2022-2023, une somme de 196 312 \$ a été accordée à la région pour tenir les rencontres et réaliser divers travaux d'acquisition de connaissances.